

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-16/2024

Date de convocation : 5 avril 2024

Date d'affichage : 5 avril 2024

Objet : Adoption du Compte administratif 2023

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril à 20 heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD

Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY

Procurations : Ghislaine BARTHELON à Jérôme MALORON, Virginie TARDY à Séverine CAPOGNA

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 qui s'établit ainsi :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent
Résultat 2022 reporté		48 697,43 €		91 395,77 €	- €	140 093,20 €
Opérations de l'exercice 2023	291 980,88 €	288 722,07 €	305 737,86 €	405 310,72 €	597 718,74 €	694 032,79 €
Résultat de l'exercice 2023*	291 980,88 €	337 419,50 €	305 737,86 €	496 706,49 €	597 718,74 €	834 125,99 €
Restes à réaliser	23 688,66 €	39 194,00 €	- €	- €	23 688,66 €	39 194,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Compte Administratif pour l'exercice 2023 pour le budget M57

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 11 avril 2024

Le Maire

Pierre COLOMB

